

**LE PRESIDENT DU FASO,
PRESIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES,**

- VISAVE n° 00720
11/10/2018*
- VU** la Constitution ;
- VU** le décret n° 2016-001/PRES du 06 janvier 2016 portant nomination du Premier Ministre ;
- VU** le décret n° 2018-0035/PRES/PM du 31 janvier 2018 portant remaniement du Gouvernement ;
- VU** le décret n°2018-0272/PRES/PM/SGG-CM du 12 avril 2018 portant attributions des membres du Gouvernement ;
- VU** le décret n° 2015-1630/PRES-TRANS/PM/MS/MEF du 28 décembre 2015 portant approbation des statuts particuliers du Laboratoire National de Santé Publique ;
- VU** le décret n° 2018-0093/PRES/PM/MS du 15 février 2018 portant organisation du Ministère de la santé ;
- Sur** proposition du Ministre de la Santé ;
- Le** Conseil des ministres entendu en sa séance du 19 septembre 2018 ;

DECRETE

ARTICLE 1 : Monsieur Elie KABRE, Mle 55 881 X, Maître de Conférences agrégé Hospitalo-universitaire, est nommé Directeur général du Laboratoire national de santé publique (LNSP).

ARTICLE 2 :

Le Ministre de la Santé est chargé de l'exécution du présent décret qui prend effet pour compter de la date de prise de service de l'intéressé et sera publié au Journal Officiel du Faso.

Ouagadougou, le 15 Octobre 2018



[Signature]
Roch Marc Christian KABORE

Le Premier Ministre

[Signature]

Paul Kaba THIEBA

Le Ministre de la Santé

[Signature]
Nicolas MEDA